

3.00 crédits	15.0 h + 15.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Bulpa Pierre ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p>Les thèmes principaux abordés traiteront de différentes situations urgentes pouvant être rencontrées en milieu sportif (terrestre ou aquatique):</p> <p>Partie A - l'organisation des activités aquatiques en piscine dans le respect des principes de sécurité qui sont associés à ces pratiques, - l'identification des situations à risque, - l'identification des conditions qui nécessitent une réanimation respiratoire ou cardio-respiratoire, - l'apprentissage des gestes techniques spécifiques à la réanimation respiratoire ou cardio-respiratoire.</p> <p>Partie B - l'apprentissage des gestes spécifiques au sauvetage en piscine.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p style="margin-left: 20px;">1. Au terme de cette entité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier les situations médicales à risques, de comprendre et de maîtriser les gestes qui sauvent et d'éviter les gestes délétères, notamment suite à un accident en piscine, et plus largement de s'insérer dans la chaîne de survie de l'aide médicale urgente (partie A). Il maîtrisera les principales techniques de sauvetage en piscine (partie B).</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation des acquis se fera en deux temps: d'abord un examen théorique suivi d'un examen pratique. Seuls les étudiants qui auront réussi la partie théorique seront invités à présenter la partie pratique. La note finale est la moyenne pondérée des notes des parties théorique et pratique. Dans la note finale, la partie théorique vaut pour 4/20 et la partie pratique pour 16/20.</p> <p>La première session se déroulera en janvier, la deuxième en août/septembre (pas de session en juin, pas de rattrapage hors session).</p> <p>Sauf cas de force majeure – l'examen se déroulera en présentiel.</p> <p>Vous devez vous inscrire à temps sinon vous serez postposé à la session d'août/septembre. Par ailleurs, il n'est pas possible de passer l'examen pratique en dehors des périodes prévues.</p> <p>L'examen théorique sera écrit sous forme d'un QCM. L'examen pratique, par définition, évaluera comment le candidat met en pratique les connaissances acquises.</p> <p>En cas de maladie lors d'un des examens, un certificat médical doit être remis endéans les 2 jours (au moins un scan du certificat médical adressé au CT et au secrétariat de la faculté, tout certificat arrivant après la date de la délibération ne pourra être pris en considération) et la réalisation de cet examen sera post posée à la session suivante, c'est à dire en septembre (pas de possibilité de passer la partie en échec en dehors des sessions). Si le certificat médical concerne l'examen théorique, l'examen pratique ne pourra pas être passé.</p>

